LES ÉLEVAGES MARITIMES

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ÉLEVAGES MARINS
DES CÔTES D'ARMOR

CHIFFRES CLÉS *(en 2018)*

3 élevages maritimes

40 tonnes de poissons vendues

En Côtes d'Armor, on compte 3 élevages de poissons en mer. Situés aux embouchures du Trieux et du Jaudy, ils produisent 2 espèces : la truite arc-en-ciel et le saumon d'Atlantique.

Les poissons, exclusivement des femelles, proviennent d'écloseries à terre. Élevés de novembre à mai/juin, les poissons vivent en milieu naturel soumis aux courants des marées. Cela permet d'obtenir un produit de qualité.

LA VIE D'UNE TRUITE D'ÉLEVAGE

1 **Naissance des truitelles** en écloseries à terre

2 **Croissance** en eau douce

3 **Passage en eau de mer** des truitelles (environ 300 gr) à une eau <14°C

4 **Alimentation** 2 fois par jour

5 **Récolte** des truites (environ 2 kg) à une eau >16°C

6 **Vente en gros** (entiers) et **transformation** (en filet, fumé, en rillette)

Nov. N

Nov. N à nov. N+1

Nov. N+1

Nov. N+1 à mai/juin N+2

Mai/juin N+2

UN PRODUIT DE QUALITÉ : Cycle de transformation

Conditionnement

Filetage

Salage

Fumage au bois de hêtre

Tranchage

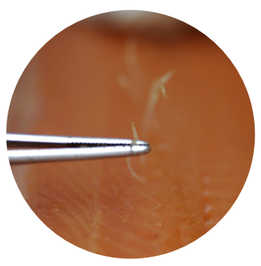

Désarêtage

100% COSTARMORICAIN

Poissons produits et transformés en Côtes d'Armor.

L'origine des poissons est étiquetée sur l'ensemble des produits afin d'informer les consommateurs.

Crédit photo : CDPMEM 22, Ferme Marine du Trieux